

Préface

Ce petit livre apporte une pierre de plus à la tradition des études sociohistoriques sur l'éducation populaire, l'animation socioculturelle, le métier d'animateur et les loisirs des jeunes. Son originalité est de mettre l'accent sur les formations du monde de l'animation qui permettent d'en saisir l'esprit et les enjeux. Cyrille Bock distingue quatre périodes de 1945 à nos jours. Il le fait à partir de trois éclairages portant sur le contexte politique, les acteurs et les diplômes de l'animation. Des entretiens avec des cadres de l'animation et de l'éducation populaire sont également mobilisés.

Bien avant 1945, l'État a réglementé le secteur de l'éducation populaire, sur fond de rivalités confessionnelles et laïques. Les premières formations se mettent en place dans le cadre du scoutisme, du sport et des colonies de vacances. L'animation proprement dite naît au cours de la 2^e période (1945-1978) : le développement d'équipements socioculturels et le besoin d'animateurs « permanents » conduisent à la création de nouveaux diplômes comme le DUT « carrières sociales » dans l'enseignement supérieur et le certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives du côté « Jeunesse et sports ». Dans les années 1980 et 1990, la mise en place d'une filière de formation contribue à structurer le métier d'animateur. Le diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation est emblématique de cette période qui voit aussi l'avènement de la convention collective de l'animation et du brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse (de niveau bac).

Depuis les années 2000, l'offre de diplômes s'étend, conjointement à la croissance du nombre de diplômés dans la société, et à la politique de « professionnalisation »

de l'animation. Sous l'impulsion d'un mouvement général européen, les formations à l'animation sont pensées dans une approche par « compétences » à tous les niveaux, du certificat de qualification professionnelle aux formations universitaires. Dans cette perspective, les formations à l'animation constituent une activité marchande et gestionnaire qui se développe dans un cadre associatif sur la base de l'utilisation d'une main-d'œuvre à bas coût. Ce marché est « biface » puisque la formation y est simultanément vendue, pour le compte de l'État, à deux clientèles : aux futurs stagiaires et aux financeurs.

Le livre de Cyrille Bock éclaire des questions importantes comme la hiérarchie des qualités reconnues aux professionnels de l'animation et l'état du service public de l'éducation. En garantissant l'aptitude générale des employés, la détention d'un « bon » diplôme fonctionne généralement pour les employeurs comme un critère de sélection. Le livre montre que, traversé par les politiques jeunesse, le monde de l'animation valorise beaucoup « l'expérience » et « l'engagement » dont il a institué des formes de reconnaissance. Abrogé en 2019, le brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative venait certifier un « tempérament d'animateur » (dont on trouve les traces dans les actuelles compétences à l'origine des référentiels). Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) joue encore aujourd'hui ce rôle, tout comme les brevets fédéraux dans le monde sportif ou l'emblématique « service civique ». De surcroît, la massification de l'enseignement supérieur et la logique des compétences (bien souvent contrôlée par l'employeur) contribuent à amplifier une correspondance très élastique entre diplômes, emplois et métiers.

À présent largement délaissé par l'Église et le monde enseignant, le monde de l'animation mobilise des professionnels salariés (« permanents » ou « intervenants ») et des travailleurs situés hors l'emploi (bénévoles, stagiaires, volontaires) impactés par le néolibéralisme : financement sur projets, impératifs comptables, déréglementation des

services et des conditions d'emploi, superposition des enjeux liés au bénévolat, à l'insertion, à la formation et au militantisme. La place de plus en plus réduite accordée aux conseillers d'éducation populaire et de jeunesse dans le monde de l'animation illustre une forme de désengagement de l'État dans le service public de l'éducation.

Le livre que le lecteur tient dans ses mains permet ainsi de comprendre la nature de l'animation par l'usage des diplômes qu'en font les différentes parties prenantes : les organismes de formation, l'État, les employeurs, les formateurs, les formés, etc. Il invite ainsi à regarder l'évolution d'un milieu de travail où se mêlent des attentes, des injonctions, des croyances et des espoirs aussi bien individuels que collectifs.

Francis Lebon,
université Paris Cité
et université Sorbonne Nouvelle.